



La Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France

# 2023

**RAPPORT  
FINANCIER  
2023**

# RAPPORT FINANCIER 2023

# Sommaire

Le mot des trésoriers.....	4
En Bref .....	5
Faits marquants de l'exercice 2023 .....	6
Analyse des produits : compte de résultat.....	7
Zoom sur le modèle économique de la FCSF.....	9
Analyse des charges : compte de résultat .....	11
Bilan au 31 décembre 2023.....	14
Projet de Budget prévisionnel 2024.....	16

*Ces comptes ont été certifiés conformes par le cabinet AXCIO  
(M. Pascal FRIGERIO , Commissaire aux comptes)*

# Le mot des trésoriers

C'est quasi – en termes économiques – à l'équilibre que se termine l'année 2023 pour la FCSF dans un exercice financier particulièrement complexe du fait de l'organisation du Congrès des centres sociaux en mai 2023 et de la diversification des actions et projets portés par la FCSF.

L'anticipation du congrès sur plusieurs années a permis de constituer une réserve indispensable à l'équilibre de cet évènement d'ampleur. Nous pouvons nous réjouir que cette manifestation particulièrement réussie n'ait pas dégradée l'état de nos finances.

En revanche, nous pouvons regretter les deux annonces financières arrivées très tardivement dans l'année : d'une part la diminution de la subvention de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), et d'autre part le refus inattendu pour la subvention de la Direction Générale de l'Outre-Mer (DGOM) alors que tout était acté auparavant et que les actions ont été conduites au cours de l'année.

De ce fait, malgré une parfaite maîtrise de la gestion de l'ensemble des pôles – sur un budget total avoisinant les 10M€ – l'année se termine de façon déficitaire.

Vous trouverez dans ce rapport financier l'ensemble des informations utiles à la compréhension de notre modèle économique ainsi que le détail des différents comptes de charges et de produits.

Un grand bravo à l'équipe fédérale et aux instances qui pilotent au quotidien le « paquebot FCSF » avec un remerciement particulier aux principaux acteurs en charge de nos finances : Hugo Barthalay, Dalila Belabbas-Bengraa, Loïs Gnamba et Chahinez Ammar-Khodja ainsi qu'à l'ensemble des membres du pôle ressources et vie interne qui assurent au quotidien l'adaptation des moyens au service de l'ambition de notre projet fédéral.

Jean-Philippe VANZEVEREN, trésorier FCSF  
Claude GASSMANN, co-trésorier FCSF

# En bref...

## Le rapport financier présenté ici évoque successivement :

- Le résultat de la gestion de l'exercice 2023,
- Le détail de la composition des produits,
- Le détail de la composition des charges,
- Un focus sur le modèle économique de la FCSF,
- Un focus sur le budget réalisé du Congrès 2023 (annexe) Le compte de bilan de la FCSF,
- Le budget prévisionnel 2024 arrêté lors du CA du 6 avril 2024.

A la suite de cette présentation, vous trouverez les résolutions habituelles relatives à l'approbation des comptes, au quitus de gestion, à l'affectation de la dotation, à l'affectation au résultat et aux modalités de calcul de la cotisation.

Par ailleurs, conformément aux dispositions statutaires, les comptes peuvent être librement consultés par l'ensemble des adhérents de la FCSF.

Le pilotage budgétaire est assuré au quotidien par le pôle gestion de la FCSF, dirigé par Dalila BELABBAS, accompagnée de deux comptables : Lois GNAMBA et Chahinez AMMAR-KHODJA (qui a quitté la FCSF en décembre 2023).

Le préambule de ce rapport financier est l'occasion de remercier l'ensemble de l'équipe pour le travail de qualité conduit tout au long de l'année et le travail de clôture comptable conduit dans des temps records et à effectifs restreints cette année. Bravo !

Par ailleurs, le budget et la stratégie économique de la FCSF sont travaillés tout au long de l'année par l'ensemble de l'équipe salariée, le bureau, le conseil d'administration et coordonnés au sein de la commission finances qui s'est réunie 5 fois en 2023. Un travail conduit en dialogue, par anticipation et qui permet désormais de mettre pleinement l'économie au service du projet ! Un budget marqué – enfin- en 2023 par l'organisation du Congrès et qui a été co-piloté par l'ensemble des équipes professionnelles et bénévoles de la FCSF, de la Fédération du Nord Pas de Calais et du réseau. Là-aussi, un grand bravo pour la tenue de cet événement exceptionnel au budget tenu malgré les nombreux aléas d'organisation et l'explosion de certains coûts organisationnels ! Un remerciement particulier à l'ensemble des partenaires financiers de l'évènement également.

Enfin, les comptes annuels 2023 devraient également faire l'objet d'une certification sans réserves par le cabinet AXCIO-Fiduciaire représenté par M. Pascal FRIGERIO et son équipe, qu'ils soient également remerciés pour la qualité de leur audit et les nombreuses heures passées ensemble !

## Résultat de gestion 2023

L'année 2023 s'achève avec un résultat comptable négatif de - 459 594€. Mais en tenant compte de la reprise de 400 000 € pour projet associatif disponibles fin 2022<sup>1</sup> pour l'organisation du Congrès le « résultat de gestion » est de - 59 594 €.

**Le budget total s'élève à 7 507 196 €.**

### SYNTHESE Résultat

	REALISE 2021	REALISE 2022	REALISE 2023
RESULTAT D'EXPLOITATION	9 323 €	4 414 €	- 546 831 €
RESULTAT FINANCIER	5 983 €	5 459 €	87 237 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 8 258 €		- €
RESULTAT NET	5 577 €	9 873 €	- 459 594 €
Affectation au Congrès 2023		- €	400 000 €
Solde à affecter	5 577 €	9 873 €	- 59 594 €

### RECAPITULATIF Compte de Résultat 2023

	CHARGES	PRODUITS
Total	7 966 790 €	7 507 196 €
Résultat avant affectation (déficit)		-459 594 €
Réserve congrès		400 000 €
Total Gestion	7 966 790 €	7 907 196 €
Résultat après reprise		-59 594 €

## Le résultat se décompose comme suit :

- Un résultat d'exploitation déficitaire de 546 K€,
- Un résultat financier de 87 K€,
- Un résultat net déficitaire de - 459 K€,
- Un « résultat de gestion » de -59 K€ tenant compte de la réserve de 400 K€.

<sup>1</sup> : cette réserve a été constituée entre 2015 et 2020

# Faits marquants de l'exercice 2023

Bien que le résultat comptable de l'exercice 2023 soit un déficit de - 459K€, c'est quasi à l'équilibre que se termine l'année 2023 puisque le résultat de gestion est de - 59K€. Un quasi équilibre dans une année marquée par un exercice financier particulièrement complexe du fait de l'organisation du Congrès des centres sociaux en mai 2023 et de la diversification des actions et projets portés par la FCSF.

Quasi à l'équilibre puisque le déficit comptable de - 459K€ est à diminuer économiquement de 400K€ via la reprise de la réserve pour projet associatif constituée entre 2015 et 2020 dans l'optique de l'organisation du Congrès national et dont nous aurons vocation à reparler dès 2025 pour l'organisation du prochain Congrès. Le déficit de gestion de - 59K€ s'explique principalement par deux annonces financières arrivées très tardivement dans l'année : d'une part, la subvention de l'ANCT diminuée de plus de 70K€ par rapport aux exercices antérieurs et annoncé début décembre 2023 alors que plusieurs projets ont été conduits à budget constant ; d'autre part, la subvention de la DGOM liée aux actions sur les territoires ultra-marins dont le refus inattendu a été prononcé début 2024 pour un montant de 80K€ manquants.

Sur les actions conduites par la FCSF en 2023 et ayant un impact financier significatif, on peut noter :

- L'organisation du Congrès des centres sociaux qui fait l'objet d'un zoom dans ce rapport,
- L'organisation de deux séminaires inter-fédéraux : en janvier à Tours, à Paris en novembre,

- De nombreux projets portés au sein de la FCSF : Fostering, centres sociaux itinérants, réseaux jeunes, mobilités européennes, numérique, vieillissement, lutte contre les discriminations, le rapport paroles d'habitant.es, etc,
- Une stratégie d'influence « à plein régime » : campagne de communication, mobilisation du 4ème trimestre sur l'appel aux co-responsables de la cohésion sociale,
- La poursuite des projets de développement du réseau avec de nouvelles adhésions, le portage de 6 territoires en développement, la coordination des acteurs ultra-marins,
- Le renforcement de la fonction ressources et ingénierie,
- La poursuite de la dynamique d'appui aux fédérations et unions régionales, et notamment les actions d'accueil, de formation et de qualification des acteurs fédéraux,
- Le pilotage du fonds FOSFORA,
- Le pilotage du fonds mutualisé avec une année exceptionnelle en terme d'utilisation,
- Une vie associative dense.

*En complément de ce bref retour sur les faits marquants de l'exercice 2023, vous trouverez dans le rapport d'activités 2023 l'ensemble des actions conduites par la FCSF cette année ainsi que la composition de l'équipe professionnelle et du Conseil d'Administration. Par ailleurs, les rapports fonds mutualisé et FOSFORA permettent également d'avoir un aperçu de l'activité de ces deux fonds.*

# Analyse des produits : compte de résultat

## Total des produits 2023 : 7 507 196 €

Le total de nos produits 2023 est en hausse de 135K€ soit +1,84 % par rapport à 2022.

Bien que nous ayons organisé un congrès en 2023, la hausse reste relative.

Elle est liée en parti à l'évolution de la comptabilisation des subventions, à l'organisation du Congrès et à quelques baisses de financements.

### Par ordre de compte

*NB : nous détaillons ci-après la composition des produits de l'année, les pourcentages sont exprimés selon le compte de résultat global.*

#### COMPTE 70 (Participations et Services) : 248 288 €

en baisse de 360 k€ par rapport à 2023. Ce poste est en baisse cette année par une comptabilisation différente des produits issus des participations et services. La diminution de ce poste, en 2023 par rapport à 2022, est compensé par une augmentation du compte 75 que l'on retrouve plus bas. On peut noter tout de même une baisse des produits issus des formations. L'organisation de notre congrès a demandé une réaffectation des richesses humaines et des actions de formations.

Les autres produits concernent les ventes de publications, la facturation de gestion des sites webs, de l'organisation des formations de services civiques et des frais de gestion du service civique.

#### COMPTE 74 (Subventions de Fonctionnement et sur Objectifs) : 1 994 671 €

Ce compte est à lier étroitement avec les reports de ressources (789...). Par souci de lisibilité, nous commentons ici les produits issus de reports de ressources et qui concernent des subventions, à savoir : Plan de relance centres sociaux itinérants, programme européen FOSTERING, Accréditations européennes, Culture et actions Guyane et Guadeloupe.

Les principaux faits marquants concernant les subventions de l'année sont :

- La stabilisation de nos financements dits historiques :
  - Caisse Nationale des Allocations Familiales,
  - Direction Générale de la Cohésion Sociale,
  - Caisse Centrale de Mutualité Sociale Agricole,
  - Direction Jeunesse Sports et Vie Associative,
  - Ministère de la Culture,
  - Caisse Nationale Assurance Vieillesse,
  - FONJEP DJEPVA, DGCS et Culture,
- L'augmentation du financement de l'Agence Nationale des Chèques Vacances dans le cadre de l'augmentation du volume global de traitement et de la recherche-action sur les APV,
- La diminution du financement de l'ANCT sur plusieurs

projets d'envergure,

- Des financements européens (Erasmus+) sur les mobilités et sur le réseau jeunes,
- La dernière année du programme européen FOSTERING,
- La poursuite du déploiement du projet centres sociaux itinérants dont 874K€ ont été reversés cette année dans le cadre des projets d'investissements,
- La gestion de l'enveloppe de la CPNEF-ALISFA pour les aides individuelles au Congrès,
- L'obtention d'un financement de la Fondation de France pour le projet de la coalition dématérialiser sans déshumaniser,
- La poursuite du développement sur les territoires ultra-marins : Guyane, Guadeloupe, Réunion, Martinique et Mayotte ainsi que dans l'Hexagone sur la Normandie : financements CAF.

*Par ailleurs, nous explicitons également dans la partie Congrès le détail des subventions exceptionnelles liées au Congrès.*

#### COMPTE 75 (Contributions Associatives) : 3 658 101 €

Elles représentent globalement 49% des produits et sont constituées des cotisations et fonds FOSFORA et Fonds mutualisé, des participations au congrès, des facturations sur actions et gestion, des financements privés, de l'utilisation par la FCSF des fonds mutualisés et de FOSFORA. Soit les précisions suivantes :

- Le montant de la cotisation nationale FCSF s'élève à 1 263 366 € et représente 17 % du montant des produits, en augmentation de 81K€. Cela est dû au nombre croissant de centres sociaux et d'Evs qui rejoignent notre réseau,
- Les comptes FONDS MUTUALISE et F.O.S.FOR. A. totalisent : 1 142K€. En 2023, l'utilisation du fonds mutualisé a été plus important que la collecte annuelle d'où une reprise sur la réserve à hauteur de 80K€ (confère détails dans le rapport fonds mutualisé et FOSFORA),
- Un total de produits de 855K€ liés aux participations au Congrès (confère zoom),
- Un total de 72K€ de contributions de nos partenaires privés liés à l'organisation du Congrès et au soutien au fonctionnement de la FCSF (AIGA, MAIF, Harmonie Mutuelle, Comptoir des RH, Ethic Etapes, Erasmus, Crédit Coopératif, Apogées),

- Des facturations pour 37K€ dans le cadre de la gestion des accréditations, de mises à disposition de temps salariés au réseau et enfin de gestion de flottes de véhicules,
- Le total des ressources issues du fonds mutualisé utilisés par la FCSF en 2023 s'élève à 191K€ et se décompose comme suit :
  - 19K€ au titre du fonctionnement du CTN,
  - 10K€ de reprise sur la réserve de fonctionnement du CTN pour les actions d'influence,
  - 20K€ de reprise sur la réserve du fonds mutualisé dans le cadre des actions jeunesse,
  - 50K€ de reprise sur la réserve du fonds mutualisé dans le cadre de la motion fédéralisme outre-mer,
  - 20K€ dans le cadre d'un projet de soutien porté pour le compte de la Fédération 69,
  - 22K€ dans le cadre du projet de soutien au fédéralisme en Guadeloupe,
  - 25K€ dans le cadre d'un projet de soutien au fédéralisme en Guyane,
  - 25K€ dans le cadre d'un projet coporté avec la Fédération 01 sur les enjeux de contractualisation.

Le rapport Fonds mutualisé détaille l'ensemble de ces utilisations.

- Le total des ressources issus de FOSFORA utilisés par la FCSF en 2023 s'élève à 83K€ et se décompose comme suit :
  - 3K€ pour la formation des administrateurs fédéraux,
  - 10K€ dans le cadre des actions jeunesse « place aux jeunes et suite de la motion »,
  - 20K€ dans le cadre de l'organisation des deux séminaires inter-fédéraux,
  - 50K€ dans le cadre de l'organisation du Congrès.

Le rapport FOSFORA détaille l'ensemble de ces utilisations.

#### **COMPTE 78 (Reprises sur Provisions) : 179 966 €**

Les reprises sur provisions correspondent à la reprise d'une partie de la provision pour départ à la retraite d'une part, liée au « rajeunissement » de l'équipe salariée et aux départs de l'année notamment, et aux reprises passées pour des créances douteuses ainsi que des reprises de provisions sur des subventions incertaines où nous avons par ailleurs constaté cette année les pertes d'autre part.

#### **COMPTE 789 (Report de Ressources) : 1 268 227 €**

Ce compte concerne les reprises de provisions pour des fonds dédiés de projets ayant eu lieu en 2022. Cela concerne plusieurs chantiers (Plan de relance – été culturel – Fdva Guyane – Commission européenne (Fostering) – Accréditation). Il vient donc compenser les dépenses réalisées en 2023.

#### **COMPTE 79 (Transferts de Charges) : 43 475 €**

En hausse de 25K€, ils concernent les remboursements de facturation faite sur les frais liés à la formation des salariés

par notre OPCO Uniformation et de remboursements de partenaires dans le cadre de chantiers portés par la FCSF.

#### **COMPTE 76 (Produits Financiers) : 114 469 €**

Ce compte est en forte augmentation par rapport aux années précédentes et correspond aux intérêts des placements financiers. Le montant 2023 est particulièrement important puisqu'il correspond à des intérêts récupérés dans le cadre d'un rachat d'un placement financier fait en 2015 (pour 70K€) et d'une politique de placement à court terme plus importante actualisée fin 2022 et s'ancrant sur des gestions locatives, des parts sociales, des comptes à termes.

A noter qu'au regard de l'origine des fonds permettant ces placements financiers (réserve fonds mutualisé et réserve FOSFORA), les produits diminués de leur imposition ont été réaffectés en 2023 aux réserves fonds mutualisés et FOSFORA au prorata de la part des fonds inscrits au bilan. Soit :

- 87 237€ de produits financiers après déduction de l'IS réaffectés comme suit :
  - 25 392€ au titre du fonctionnement de la FCSF,
  - 27 372€ à la réserve de la ligne mutualisée FOSFORA,
  - 34 473€ à la réserve du fonds mutualisé et de développement.

*(Confère le compte autres charges de gestion courante de la partie charges)*

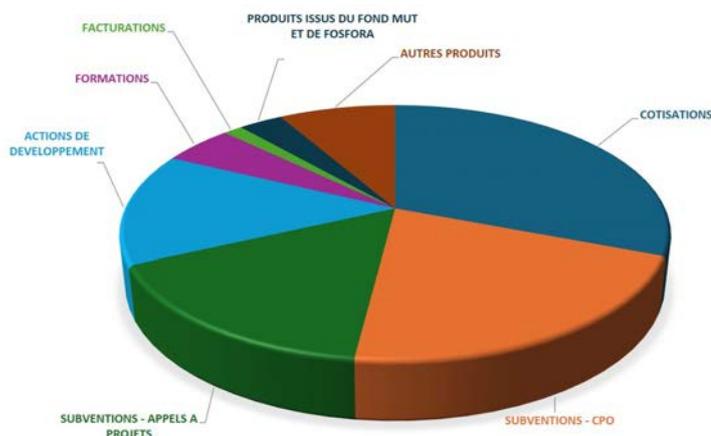
#### **COMPTE 77 (Produits Exceptionnels) : 0 €**

Pas de produits exceptionnels sur l'exercice 2023.

#### **COMPTE 86 et 87 - Contributions volontaires en nature**

Il faut noter également que les contributions volontaires en nature s'élèvent pour l'exercice 2023 à 2 057 480€. Elles correspondent à la gestion par la FCSF des chèques vacances dans le cadre du partenariat avec l'ANCV pour 2 056 k€ et d'un don en nature d'un prestataire.

# Zoom sur le modèle économique de la FCSF



**MODÈLE ÉCONOMIQUE FCSF 2023**

Afin de rendre plus lisible le modèle économique de la FCSF, nous proposons ci-dessous une lecture des ressources de la FCSF hors fonds dédiés, subventions reversées, fonds mutualisés et FOSFORA et budget du Congrès.

Ainsi, le budget socle de la FCSF s'élève pour l'exercice 2023 à 4 097 639€.

Il est composé comme suit :

- 31% issus des cotisations, en augmentation en pourcentage et en montant par rapport à 2022, signe d'un dynamisme du réseau et d'une autonomie financière pour 1/3 du budget,
- 37% issus des subventions - en diminution par rapport à 2022 et se répartissant en 21% de CPO et 16% liés à des appels à projets,
- 5% des produits sont liés à notre activité d'organisation de formation,
- 14% des produits sont liés aux actions de développement : conventionnements avec 5 CAF et une caisse de sécurité sociale, FONJEP, et fonds mutualisés notamment,

- 3% sont liés à la reprise sur FOSFORA et le fonds mutualisé (confère détails)
- 3% sont liés aux produits financiers sur l'année mais à diminuer par les réaffectations.

Le budget du Congrès qui fera l'objet d'un zoom détaillé dans ce rapport - dans une présentation exhaustive incluant l'ensemble des flux financiers - représente en gestion 1 066K€ de produits composé pour 855K€ de participations, 162K€ de subventions et 50K€ de la reprise sur FOSFORA.

Enfin, les fonds « transitant » par la FCSF s'élèvent en 2023 à 2 342K€ avec respectivement 575K€ sur FOSFORA, 566K€ sur le fonds mutualisé, 952K€ de subventions reversées (centres sociaux itinérants et aides CPNEF sur le Congrès) et 247K€ de fonds dédiés. La FCSF a géré également en 2023 pour 2 056K€ de chèques vacances (confère comptes 86 et 87).

## Structure simplifiée des produits 2023

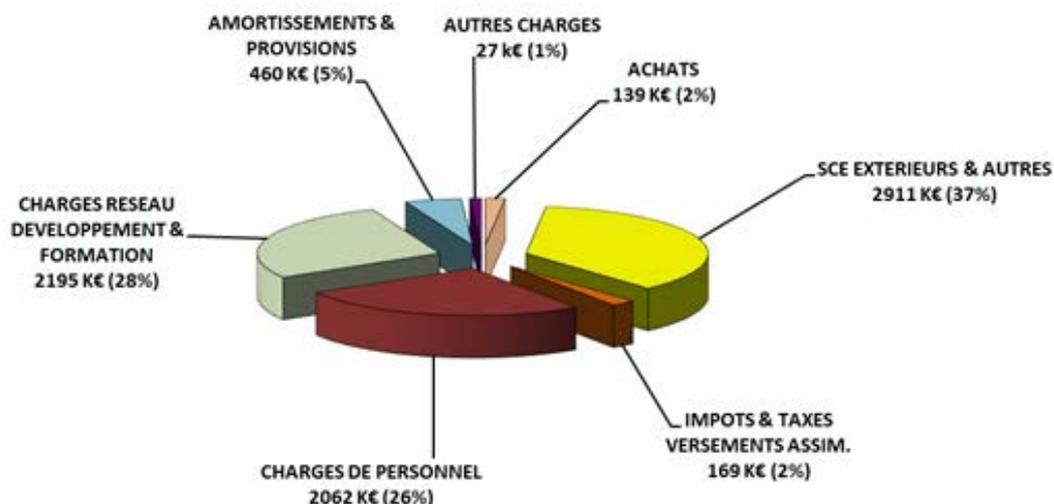
STRUCTURE DES PRODUITS 2023			
	2023	%	2022
COTISATIONS	1 266 815 €	31%	1 181 724 €
dont abandon frais	3 449 €		
SUBVENTIONS	1 519 973 €	37%	1 733 632 €
dont CPO	862 702 €	21%	1 087 302 €
dont Appels à projets	657 272 €	16%	646 330 €
FORMATIONS (OF FCSF)	204 815 €	5%	300 665 €
FACTURATIONS diverses	55 138 €	1%	117 889 €
Actions de développement	585 834 €	14%	499 646 €
FOSFORA - Fond mut	127 154 €	3%	92 876 €
Produits financiers	114 469 €	3%	
Reprise de provisions	179 966 €	4%	49 420 €
Transfert de charges	43 475 €	1%	
<b>TOTAL BUDGET SOCLE FCSF</b>	<b>4 097 639 €</b>		3 975 852 €

CONGRES	
PARTICIPATIONS	854 736 €
SUBVENTIONS	162 155 €
FOSFORA	50 000 €
<b>TOTAL CONGRES</b>	<b>1 066 891 €</b>
Autres produits	
FOSFORA	575 895 €
FONDS MUTUALISE	566 500 €
SUBVENTIONS REVERSEES	952 643 €
FONDS DEDIES DE L'ANNEE	247 628 €
<b>TOTAL Autres</b>	<b>2 342 666 €</b>
Contributions volontaires	
Chèques vacances	2 056 280 €
Dons en nature	1 200 €
<b>TOTAL GESTION</b>	<b>9 564 676 €</b>

## La Fédération des Centres Sociaux de France - PRODUITS 2023

PRODUITS		REALISE 2022	REALISE 2023	Valeurs	
CESSION DOC		750	6 726	5 976	
FOR SCE CIV - EUROPE - FAVE - CF - AF - RJ		106 214	98 166	-8 048	
FOR AFNR - MSE -DPA - INFLUENCE - IMPACT SOCIAL - CULTURE - OF		194 451	113 830	-80 621	
PART ASS.NU M- SCE CIVIQUES		52 119	25 275	-26 844	
PARTICIPATIONS MISSIONS - PRODUITS DEV MISSION FCSF		146 303		-146 303	
PRODUITS FOSFORA (Admin et SIF)		51 312		-51 312	
AUTRES PRODUITS		57 432	4 291	-53 141	
<b>PARTICIPATIONS &amp; SERVICES</b>		<b>compte 70</b>	<b>608 581</b>	<b>248 288</b>	<b>3%</b>
DGCS / DIHAL		210 000	240 000	30 000	
DGCS - PLAN DE RELANCE		0		0	
DGCS FONJEP		10 661	10 661	0	
CAISSE NATIONALE D'ALLOCATION FAMILIALE		0	252 000	252 000	
DJEPVA FONJEP		28 428	28 428	0	
DJEPVA		70 000	70 000	0	
ANCV		140 000	185 000	45 000	
CNAV		50 000	90 000	40 000	
ANCT		204 000	180 000	-24 000	
ANCT Appel à Projet		287 000	50 000	-237 000	
CCMSA		35 000	43 000	8 000	
FONDS EUROPEEN (ERASMUS)		79 363	101 837	22 474	
COMMISSION EUROPEENNE		0	0	0	
FDVA		12 950	14 350	1 400	
FONDATION DE France		0	100 000	100 000	
AUTRE SUBVENT <sup>9</sup> - Cafs		252 299	427 692	175 393	
AUTRE SUBVENT <sup>9</sup> (Ministère travail et Cpnef)		29 778	132 333	102 555	
DGCS FONJEP GUYANE		7 107	7 107	0	
MINISTERE DE LA CULTURE		65 000	55 000	-10 000	
MINISTERE DE LA CULTURE FONJEP		7 263	7 263	0	
<b>SUBVENTIONS</b>		<b>compte 74</b>	<b>1 488 848</b>	<b>1 994 671</b>	<b>27%</b>
COTISATIONS :					
F.C.S.F		1 181 724	1 263 366	81 642	17%
FONDS MUTUALISE		454 738	566 500	111 762	8%
F.O.S.FOR.A.		533 358	575 895	42 537	8%
AUTRES PRODUITS CHANTIERS FCSF		68 843	978 186	909 343	13%
FONDS MUTUALISE PART FCSF			191 154	191 154	3%
FOSFORA PART FCSF			83 000	83 000	1%
<b>CONTRIBUTIONS ASSOCIATIVES</b>		<b>compte 75</b>	<b>2 238 663</b>	<b>3 658 101</b>	<b>49%</b>
<b>REPRISE PROVISIONS</b>		<b>compte 78</b>	<b>16 096</b>	<b>179 966</b>	<b>2,4%</b>
<b>REPORT RESSOURCES (DGCS-CE-ERASMUS-MCC-FDVA Guadeloupe)</b>		<b>compte 789</b>	<b>2 994 912</b>	<b>1 268 227</b>	<b>17%</b>
<b>TRANSFERT DE CHARGES</b>		<b>compte 79</b>	<b>17 541</b>	<b>43 475</b>	<b>0,6%</b>
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>7 364 641</b>	<b>7 392 727</b>	<b>98%</b>
PRODUITS FINANCIERS		7 010	114 469		
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>compte 76</b>	<b>7 010</b>	<b>114 469</b>	
PRODUITS EXCEPTIONNELS		0			
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>compte 77</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>TOTAL GENERAL DES PRODUITS</b>			<b>7 371 651</b>	<b>7 507 196</b>	
<b>RESULTAT</b>			<b>9 873</b>	<b>-459 594</b>	
Réserve dédiée à l'Université Fédérale 2018					
Réserve dédiée au Congrès 2021				400 000	
Solde à affecter				-59 594	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES (ANCV - Don s en nature)				2 057 480	
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>		<b>compte 87</b>	<b>0</b>	<b>2 057 480</b>	

# Analyse des charges : compte de résultat



## Total des charges 2023 : 7 966 790 €

Elles sont en augmentation de 605 k€ au regard des charges de 2022 (soit +8,22 %).

Une année marquée principalement par : le portage du congrès et son impact financier, des projets d'envergure portés au sein de la FCSF (Fostering, centres sociaux itinérants), une politique d'influence et de stratégie de communication très active, la poursuite du développement sur de nouveaux territoires, etc.

Pour une meilleure lisibilité du modèle économique de la FCSF, nous présentons ci-dessous un tableau de la structure des coûts pour 2023, hors fonds dédiés et hors contributions volontaires en nature utilisées.

STRUCTURE DE COUT FCSF 2023		
<i>(hors fonds dédiés et subventions reversées - incluant le Congrès)</i>		
ACHATS	139 992 €	2%
SERVICES EXTERIEURS ET AUTRES	2 833 907 €	50%
IMPOTS & TAXES VERSEMENT ASSIMI	169 453 €	3%
CHARGES DE PERSONNEL	2 062 468 €	37%
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	178 343 €	3%
AMORTISSEMENT & PROVISIONS	212 729 €	4%
Impôts	27 232 €	0,5%

## Par ordre de compte

NB : nous détaillons ci-après la composition des charges de l'année, les pourcentages sont exprimés selon le compte de résultat global.

### COMPTE 60 (Achats) : 139 992 €

Ils représentent 2 % des charges. Ils sont en augmentation par rapport à 2022, +59k€. L'année 2023 a vu, comme en 2022, une augmentation importante des tarifs des fluides. L'année 2023 est aussi l'année de notre congrès ce qui a occasionné des frais plus importants d'achat de consommables, de préparation de spectacles et d'achats de fournitures de bureau.

### COMPTE 61 (Services Extérieurs) : 1 078 004 €

Ils représentent 14 % des charges et sont en hausse de 456 k€ par rapport à 2022. Cette augmentation est principalement liée à l'organisation du congrès qui a généré des coûts importants de location d'espaces et de prestations diverses comme la gestion des inscriptions.

### COMPTE 62 (Autres Services Extérieurs) : 1 833 828 €

Ils représentent 23 % des charges. Ce poste est en hausse par rapport à 2022 +404K€. La principale augmentation vient, comme pour tous les autres postes de charges, de l'organisation du Congrès en mai 2023.

A noter que les frais de mission des membres du conseil d'administration et du bureau de la FCSF, sur tous les projets confondus, représentent la somme de 65 050 €.

### COMPTE 63 (Impôts et taxes) : 169 453 €

Ils représentent 2 % des charges, ce poste est stable par rapport à 2022 malgré une augmentation de la masse salariale globale de la FCSF du fait d'une baisse des taux de cotisation de la taxe sur les salaires.

### COMPTE 64 (Charges de Personnel) : 2 062 468 €

Elles représentent 26 % des charges et sont en augmentation de 10% soit + 190K€. Cette augmentation de la masse salariale globale est dû principalement aux renforts sur la démarche congrès 2023, à une embauche liée au développement de notre réseau sur l'Outre-Mer, sur la création d'un poste pour développer la fonction coordination ressources et ingénierie.

En 2023, les effectifs de la FCSF sont les suivants : 29 salariés, 24 salariés équivalents temps pleins, 3 CDD et 2 Apprentis.

### COMPTE 65 (Développement et Formation du Réseau) : 2 195 456 €

Le compte 657120 (575k€) est en hausse de +171K€, celui-ci renvoie au détail du rapport FO.S.FOR. A. 2023. A noter, que l'engagement à réaliser sur FO.S.FOR.A pour 2023 apparaît dans ce compte, il est, selon la nouvelle nomenclature réaffecté dans chaque compte de fédérations à fin 2023.

Le compte 657110 (566k€) est en hausse de +215k€, celui-ci renvoie au rapport Fonds Mutualisé 2023.

L'utilisation de ce fonds fait apparaître une utilisation plus importante, par rapport à 2022, toutes les demandes émanant de notre réseau ont été acceptées.

A noter que pour cette année, l'utilisation du fonds mutualisé a été plus importante que la collecte venant des cotisations. Nous avons donc été chercher des fonds dans la réserve fonds mutualisé à hauteur de 80 319 €.

On peut noter l'intégration dans ce compte de toutes les charges concernant le chantier centres sociaux itinérants ce qui explique l'augmentation.

Le compte « Charges diverses de gestion courante » (178K€) est en augmentation par rapport à 2022, cela correspond à des redevances pour des achats de logiciels et à des droits d'auteurs ainsi qu'à des pertes diverses sur des produits à recevoir (formation, cotisation). A noter, sur ce compte, l'imputation d'une part des produits financiers à la réserve fonds mutualisé et à la réserve de la part mutualisé FO.S.FOR.A (confère explications dans la partie produits).

### COMPTE 68 (Dotations aux Amortissements et Provisions) : 212 729 €

Elles représentent 3 % des charges. Ce compte est en hausse par rapport à 2022 de +103K€. Il est à noter que concernant les dotations de provisions pour créances, elles sont cette année de 88K€ et concernent des provisions faites dans le cadre de chantiers pluriannuels pour lesquels les bilans et les sommes restantes à recevoir ne sont connus qu'en fin de conventionnement. Par souci de rigueur de gestion nous provisionnons 10% de certaines subventions. Concernant les provisions pour créances douteuses, il est peu significatif en 2023 ce qui traduit la rigueur de gestion mis en place dans le suivi de nos créances. Les autres postes concernent les dotations aux amortissements qui sont en légère hausse en 2023 du fait d'investissement sur du matériel informatique et sur de l'aménagement des locaux.

### COMPTE 689 (Engagement à réaliser) : 247 628 €

Le report de ressources cette année est moins important qu'en 2022 du fait de l'utilisation en 2023 des subventions dans le cadre des chantiers commencés en fin d'année 2022 et qui se sont pleinement lancés en 2023. En 2023, les fonds dédiés concernent principalement : les accréditations pour les mobilités européennes, le programme éducation aux médias et à l'information, le projet recherche action dématérialiser sans déshumaniser (87k€).

### COMPTE 66 (Charges Financières) : 0 €

Pas de charges financières en 2023.

### COMPTE 67 (Exceptionnelles) : 0 €

Pas de charges exceptionnelles en 2023.

### COMPTE 69 : 27 232 €

Ce compte correspond aux impôts à payer dans le cadre des intérêts perçus en 2023 sur nos placements financiers.

### COMPTE 86 et 87 - Contributions volontaires en nature

Il faut noter également que les contributions volontaires en nature s'élèvent pour l'exercice 2023 à 2 057 480€. Elles correspondent à la gestion par la FCSF des chèques vacances dans le cadre du partenariat avec l'ANCV pour 2 056 k€ et à un don en nature d'un prestataire.

## La Fédération des Centres Sociaux de France - CHARGES 2023

CHARGES	REALISE 2022	REALISE 2023	
ACHAT CONSOMMABLES & SPECTACLES	7 833	33 785	
ELECTRICITE-GAZ-FIOUL	17 593	23 654	
PETIT EQUIPEMENT-OUTILLAGE	9 846	17 318	
FOURNITURES DE BUREAU & INFORMATIQUE	45 351	65 234	
<b>ACHATS</b>	<b>compte 60</b>	<b>80 624</b>	<b>2%</b>
SOUS TRAITANCE GENERALE	47 029	120 517	
Projets Programmes européens - Fostering	467 268	216 516	
LOCATIONS & CHARGES IMMOBILIERE - MOBILIERE	82 521	667 863	
ENTRETIEN & REPARATION	1 894	6 591	
MAINTENANCE	15 397	22 820	
ASSURANCES	5 186	5 400	
DOCUMENTATIONS & ABONNEMENTS	1 996	9 882	
SOUS TRAITANCE COLLOQUE - SEMI - CONF - AG - UNIVERSITE	679	28 416	
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>compte 61</b>	<b>621 969</b>	<b>14%</b>
PERSONNEL MIS A DISPOSITION	189 349	164 331	
INTERVENANTS PRESTATAIRES	566 385	666 911	
PUBLICITE & PUBLICATIONS & REDEVANCES	29 676	38 299	
FRAIS DE MISSIONS DU RESEAU & PARTEN. EUROPE	472 898	773 694	
FRAIS DE MISSION FONCTIONNEMENT FEDERAL	93 505	121 241	
FRAIS POSTAUX	19 840	15 922	
TELECOMMUNICATION	11 429	13 867	
INTERNET	6 825	7 013	
SERVICES BANCAIRES	2 214	2 464	
COTISATIONS	17 780	17 717	
FRAIS DE FORMATION & de recrutements	19 499	12 370	
<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>compte 62</b>	<b>1 429 400</b>	<b>23%</b>
TAXE SUR SALAIRES	113 915	129 857	
FORMATION PROFESSIONNELLE	15 882	33 319	
AUTRES IMPOTS & TAXES	8 739	6 277	
<b>IMPOTS &amp; TAXES VERSEMENTS ASSIMILES</b>	<b>compte 63</b>	<b>138 536</b>	<b>2%</b>
SALAIRES BRUTS PERSONNEL	1 215 859	1 408 507	
CHARGES SOCIALES & DIVERS	651 873	649 647	
MEDECINE DU TRAVAIL	3 873	4 314	
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>compte 64</b>	<b>1 871 604</b>	<b>26%</b>
PROGRAMME FORMATION BENEVOLE DU RESEAU	657120	404 852	575 895
ACTIONS FCSF FORMATION & INGENIERIE		0	
ENGAGEMENTS A REALISER - FOSFORA		128 506	
DEVELOPPEMENT FEDERAL-Fonds Mutualisé	657110	350 750	566 500
ENGAGEMENTS A REALISER - Fonds mutualisé		103 988	
CSX ITINERANTS INVESTISSEMENT & FONCTIONNEMENT		437 338	874 718
CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE		56 245	178 343
<b>CHARGES GESTION COURANTE</b>	<b>compte 65</b>	<b>1 481 678</b>	<b>28%</b>
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	56 385	59 385	
DOTATIONS AUX PROVISIONS	48 939	64 217	
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RETRAITE	0	0	
DOTATIONS AUX PROVISIONS CREANCES D'OU TEUSES	4 031	89 127	
<b>AMORTISSEMENTS &amp; DOTATIONS PROVISIONS</b>	<b>compte 68</b>	<b>109 356</b>	<b>3%</b>
ENGAGEMENTS A REALISER - FONDS D'EDIES	compte 689	1 627 060	247 628
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>7 360 227</b>	<b>7 939 558</b>	
CHARGES FINANCIERES	0	0	
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>	<b>compte 66</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	0	
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>compte 67</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
IMPOTS SOCIETE A BUT NON LUCRATIF	1 551	27 232	
<b>TOTAL CHARGES IMPOTS</b>	<b>compte 69</b>	<b>1 551</b>	<b>27 232</b>
IMPOTS SOCIETE A BUT NON LUCRATIF	1 551	27 232	
<b>TOTAL CHARGES IMPOTS</b>	<b>compte 69</b>	<b>1 551</b>	<b>27 232</b>
<b>TOTAL GENERAL DES CHARGES</b>	<b>7 361 778</b>	<b>7 966 790</b>	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRE (ANCV - Dons en nature)		2 057 480	
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRE</b>	<b>compte 86</b>	<b>2 057 480</b>	

# Bilan au 31 décembre 2023

Le total du bilan de la FCSF s'élève au 31/12/2023 à 7 297 389€, en diminution par rapport à 2022 du fait de la consommation des fonds dédiés, de la reprise de la réserve sur projet associatif, des reprises sur FOSFORA et le fonds mutualisé et du déficit de l'année.

## Composition de l'actif

L'actif de notre bilan (« notre patrimoine ») se compose de 11% d'actifs immobilisés en valeur nette comptable, la valeur de marché étant très supérieure, en particulier concernant le siège social de la FCSF situé dans le XVIIIème arrondissement de Paris.

Notre actif immobilisé est composé de 17K€ d'immobilisations incorporelles (concessions brevets et logiciels), 322K€ d'immobilisations corporelles (terrains, constructions, aménagements, équipements matériels et divers) ainsi que de 797K€ d'immobilisations financières (prêts de solidarité et avances de trésorerie, prêts aux salarié.e.s, participations sur sociétés), ce dernier poste est en augmentation suite à l'augmentation du nombre d'avance de trésoreries et de prêts de solidarités effectués auprès du réseau (ceux-ci représentent 488K€ au 31/12/2023).

L'actif circulant représente pour sa part 84% du total du bilan et se compose de 45% de créances composées principalement des cotisations à recevoir (appel en fin d'exercice) et des subventions à recevoir. Cet actif circulant est également composé de 39% de disponibilités immédiates (trésorerie à court et moyen terme).

## Composition du passif

Du côté du passif, c'est-à-dire d'où vient l'argent, nos fonds propres représentent 13% du bilan et se composent de 750K€ de fonds statutaires, de la réserve pour projets de la FCSF et du report à nouveau de 248K€. Ce dernier poste est en nette diminution et la totalité de nos fonds propres reste relativement faible au regard de l'envergure budgétaire de la FCSF. Ces fonds propres sont diminués du résultat déficitaire comptable de l'exercice (459 K€).

Les fonds reportés et fonds dédiés représentent 50% du passif et se décomposent en 606K€ de fonds dédiés sur subventions, 2 995K€ de fonds dédiés sur les contributions financières (réserves du fonds mutualisé, réserve FO.S.FOR.A et réserves des fédérations sur FO.S.FOR.A) et 64K€ de provisions. Les dettes représentent pour leur part 37% du total du passif, elles sont relativement stables par rapport à 2022.

## Ratios

Notre bilan traduit une solidité financière de la FCSF mais une très forte circulation des fonds et des engagements sur subventions et contributions financières qui modifient partiellement les ratios.

Nous présentons ci-après les grandes masses du bilan retraité ainsi que les ratios fonds de roulement, besoins en fonds de roulement, trésorerie. Malgré une trésorerie importante, la FCSF doit rester vigilante dans la gestion de ses fonds ayant un besoin en fonds de roulement important.

### Bilan au 31/12/2023



Bilan au 31.12.2023							
ACTIF			PASSIF				
	€	%		€	%		
Immobilié 16%	Immobilisations incorporelles	17 610 €	0,2%	Fonds propres 13%	Fonds associatifs	750 000 €	10,3%
	Immobilisations corporelles	322 155 €	4%		Réserves dédiées	401 299 €	5,5%
	Immobilisations financières	797 007 €	11%		Report à nouveau	247 856 €	3,4%
			Résultat de l'exercice		- 459 594 €	-6,3%	
Circulant 84%	Avances et acomptes	62 437 €	1%	Fonds dédiés et reportés et dédiés 50%	Fonds dédiés sur subventions	606 461 €	8%
	Créances	3 278 110 €	45%		Fonds dédiés sur contributions financières	2 995 060 €	41%
	Disponibilités	2 811 252 €	39%		Provisions	64 217 €	1%
	Charges constatées d'avance	8 819 €	0,1%	Dettes 37%	Emprunt et dettes financières	1 036 179 €	14%
			Fournisseurs		341 031 €	5%	
			Dettes fiscales et sociales		423 270 €	6%	
			Autres dettes + PCA		891 608 €	12,2%	
<b>TOTAL</b>				<b>7 297 389 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>7 297 389 €</b>

# Projet de Budget prévisionnel 2024

Le budget prévisionnel 2024 de la FCSF s'élève à 5 467K€ et s'inscrit dans la continuité des exercices depuis 2021 avec la volonté d'une gestion financière précise, d'une consolidation de notre stratégie économique, de prises de risques maîtrisés et pilotés tout au long de l'année. Il est présenté à l'équilibre avec plusieurs incertitudes sur des subventions en cours de renouvellement.

Ce budget est le fidèle reflet d'une année 2024 marquée par une mobilisation de l'ensemble de l'équipe FCSF sur la situation de fragilisation des centres sociaux, la construction du futur projet fédéral, le pilotage de nombreux chantiers fédéraux et la poursuite du développement de notre réseau. De nouveau, il fait le pari de l'investissement dans les richesses humaines qui représentent 52% des charges complété par 200K€ de mises à disposition du réseau.

## Focus sur les faits marquants budgétaires de l'exercice 2024

Les principaux faits marquants de cet exercice 2024 :

- Une évolution des richesses humaines d'environ 6% liés aux évolutions de fonctions au sein de la FCSF, aux impacts (faibles) de l'avenant 10-22, à la création de deux postes : sur l'administration générale et sur la communication. Des postes liés au développement seront possiblement créés dans l'année (Manche, Guyane) mais ne sont pas intégrés à ce prévisionnel. A noter également la création d'un poste à Mayotte.
- Une année de renouvellement de conventions importantes pour le modèle économique de la FCSF et la mise en œuvre de nos fonctions fédérales : avec la CNAF, avec la DGOM dans le cadre de l'appui aux territoires ultra-marins, avec la CNAV dans le cadre de la structuration de la mission vieillissement. Il faut noter aussi la volonté de développement de nouvelles ressources : transition écologique, fonction ressources, international, jeunesse, europe, etc.
- Un important travail d'influence dans le cadre de la campagne nationale lancée fin 2023 : rdv des co-responsables de la cohésion sociale, campagne d'influence, suites à donner, etc
- Les travaux de finalisation puis de mise en œuvre de notre futur projet fédéral de réseau, avec notamment l'organisation de l'AG de St-Brieuc
- La poursuite de la structuration de la fonction ressource
- Plusieurs projets d'envergure : le pilotage du

dispositif droit aux vacances, les mobilités européennes, le chantier vieillissement, les enjeux liés aux questions famille et petite enfance, le numérique, la jeunesse, le service civique, la poursuite du programme centres sociaux itinérants, etc.

- La poursuite du développement de notre fédéralisme avec une prévision de nouvelles adhésions importants, le portage de plusieurs projets de fédérations locales
- Le dynamisme de notre organisme de formation
- Et enfin, sur notre vie interne, un enjeu de maîtrise des coûts au regard de l'inflation et de la complexité d'une année de Jeux Olympiques, l'ouverture du chantier de la DSI, une vie associative intensive !

Au total, le pilotage financier 2024 et notre stratégie économique s'inscrivent dans une volonté d'une FCSF dynamique, qui ose, au service du réseau, pleinement investie et dédiant les moyens adaptés aux enjeux liés au contexte de fragilisation des centres sociaux, de réponses aux défis de transition et de transformation de la société !

## Commentaires sur les produits prévisionnels 2024

### Compte 70 - Participation et services : 388 000€

Le compte des participations et services est en augmentation par rapport à 2023. Cela correspond principalement à l'évolution de nos produits issus de la formation avec un volume d'activité important en 2024. Les autres produits de ce compte concernent les refacturations effectuées par la FCSF concernant l'assistance numérique, la gestion des services civiques et des formations liées.

### Compte 74 - Subventions : 2 156 000€

Ce compte est en augmentation par rapport à 2023 et au budget socle de la FCSF. Les principaux enjeux de l'exercice concernent :

- La renégociation de la CPO avec la CNAF, avec un prévisionnel important d'évolution relatif notamment aux actions de développement sur les territoires ultra-marins,
- La CPO conjointe DIHAL-DGCS ainsi qu'un appel à projet spécifique sur la famille,
- Une évolution du financement de la CCMSA,
- La maîtrise constante du financement du Ministère de la Culture, et de la DJEPVA,

- Une stabilisation de nos financements issus de l'ANCT sur la partie CPO,
- Une augmentation du financement de l'ANCV,
- Un prévisionnel de ressources de la DGOM dans le cadre des actions sur les territoires ultra-marins,
- Un financement global stable des 7 CAF avec qui nous serons conventionnés en 2024,
- Une augmentation du financement de la CNAV dans le cadre de la structuration de la mission vieillissement.

Mais aussi plusieurs financements sur projets :

- Une enveloppe exceptionnelle de poursuite du projet centres sociaux itinérants,
- Des financements dédiés de l'ANCT sur le numérique et la lutte contre les discriminations,
- Le financement de la coalition dématérialiser sans déshumaniser via la Fondation de France,
- Un financement du ministère de la Culture sur l'EMI,
- Les projets d'accréditations jeunesse et de mobilités,
- Des financements complémentaires sur les axes transition écologique et recherche.

#### **Compte 75 - Contributions associatives : 2 875 000€**

Le total des cotisations prévisionnelles pour 2024 s'élève à 2 468K€ avec respectivement 1 330K€ sur le fonctionnement de la FCSF, 538K€ sur le fonds mutualisé et 600K€ sur FOSFORA. Ce prévisionnel se base sur la moyenne d'augmentation constaté ces 3 dernières années.

Les autres contributions associatives budgétées concernent :

- Les reprises sur le fonds mutualisé dans le cadre des réserves outre-mer, influence et ressources. Les utilisations par la FCSF sur l'année 2024 dans le cadre des actions de développement en Guyane, Guadeloupe, Martinique, Réunion, Mayotte ainsi que le projet sur le MSE des centres sociaux municipaux et sur la recherche autour de l'axe transformation écologique, citoyenne et solidaire,
- Les reprises sur la réserve FOSFORA concernant les actions de communication, la formation des administrateurs fédéraux, la formation du CA, la dynamique projet fédéral et l'AG d'envergure, la dynamique jeunesse et la capitalisation de la formation des bénévoles (confère BP FOSFORA 2024),
- Les facturations de mises à disposition au réseau, des frais d'accréditations et des partenariats privés.

#### **Comptes 76 à 79**

Nous affichons ici principalement les transferts de charges sur l'exercice liés aux remboursements des formations de l'équipe et aux frais engagés pour le réseau et un prévisionnel de produits financiers en baisse puisque nous constatons seulement la part prévisionnelle dédiée au fonctionnement de la FCSF.

## **Commentaires sur les charges prévisionnelles 2024**

*A noter : tous les comptes de charges, hormis les richesses humaines ; les charges de gestion courante et les provisions sont en diminution par rapport à 2023 puisqu'il s'agissait d'une année d'organisation du Congrès.*

#### **Compte 60 - Achats - 95 000€**

Ce compte est relativement stable avec un prévisionnel d'évolution de charges liées principalement à l'inflation.

#### **Compte 61 - Services extérieurs - 273 500 €**

Ce compte est en très forte diminution sans l'organisation du Congrès. Il s'agit principalement des frais de siège et des actions sur l'outre-mer également.

#### **Compte 62 - Autres services extérieurs - 1 462 500 €**

Ce compte relève quelques explications notables : l'augmentation des mises à disposition du réseau, le recours à de nombreux prestataires dans le cadre des chantiers et actions de développement, des frais de missions importants pour assurer nos fonctions d'animation de réseau et d'organisation des instances, divers frais liés à la vie interne de la FCSF.

#### **Compte 63 - Impôts et taxes - 180 000 €**

Poste en évolution par rapport à 2023 en lien avec l'augmentation de la masse salariale globale.

#### **Compte 64 - Charges de personnel - 2 140 000 €**

L'ensemble des charges de personnel est en augmentation en 2024 : évolutions de fonctions, impacts de l'avenant 10-22, création de deux postes de chargé.e.s de mission (administration générale et communication), etc. Quelques données sur la composition des richesses humaines de la FCSF à fin 2024 (prévisionnel) :

- 4 postes de délégué.es généraux - directeurs de pôles
- 8 postes de délégué.es nationaux
- 1 poste de responsable du pôle gestion
- 6 chef.fes de projets
- 4 chargé.es de missions
- 2 postes de comptable
- 2 postes d'assistantes fédérales
- 4 postes liés au développement (Guyane, Manche, Mayotte)

Ainsi que l'équivalent de 4 ETP en mises à disposition du réseau et prestataires engagés sur des actions de long-terme.

#### **Compte 65 - Développement et formation du réseau - 1 213 000 €**

Les charges de gestion courante correspondent à l'utilisation par le réseau des fonds issus de la collecte FO.S.FOR.A et la part liée à la ligne mutualisée. Egalement, l'utilisation par le réseau des fonds issus du fonds mutualisé. Sont présents également dans ce compte diverses charges de gestion courante.

#### **Compte 68 - Amortissements et provisions - 100 000 €**

Le compte des amortissements et provisions se compose de 60K€ d'amortissements prévisionnels des équipements de la FCSF et de 40K€ de provisions sur plusieurs projets et créances.

Nous comptabilisons également un prévisionnel d'impôts dans le cadre des placements financiers.

CHARGES	PREV 2024	REALISE 2023
ACHAT CONSOMMABLES & SPECTACLES	10 000	33 785
ELECTRICITE-GAZ-FIOUL	25 000	23 654
PETIT EQUIPEMENT-OUTILLAGE	10 000	17 318
FOURNITURES DE BUREAU & INFORMATIQUE	50 000	65 234
<b>ACHATS</b> <i>compte 60</i>	<b>95 000</b>	<b>139 992</b>
SOUS TRAITANCE GENERALE	50 000	120 517
Projets Programmes européens - Fostering - Congrès	30 000	216 516
LOCATIONS & CHARGES IMMOBILIERE - MOBILIERE	150 000	667 863
ENTRETIEN & REPARATION	5 000	6 591
MAINTENANCE	15 000	22 820
ASSURANCES	5 500	5 400
DOCUMENTATIONS & ABONNEMENTS	3 000	9 882
SOUS TRAITANCE COLLOQUE - SEMI - CONF - AG - UNIVERSITE	15 000	28 416
<b>SERVICES EXTERIEURS</b> <i>compte 61</i>	<b>273 500</b>	<b>1 078 004</b>
PERSONNEL MIS A DISPOSITION	200 000	164 331
INTERVENANTS PRESTATAIRES	550 000	666 911
PUBLICITE & PUBLICATIONS & REDEVANCES	40 000	38 299
FRAIS DE MISSIONS DU RESEAU & PARTEN. EUROPE	500 000	773 694
FRAIS DE MISSION FONCTIONNEMENT FEDERAL	100 000	121 241
FRAIS POSTAUX	16 000	15 922
TELECOMMUNICATION	13 000	13 867
INTERNET	7 000	7 013
SERVICES BANCAIRES	2 500	2 464
COTISATIONS	19 000	17 717
FRAIS DE FORMATION & de recrutements	15 000	12 370
<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b> <i>compte 62</i>	<b>1 462 500</b>	<b>1 833 828</b>
TAXE SUR SALAIRES	138 000	129 857
FORMATION PROFESSIONNELLE	35 000	33 319
AUTRES IMPOTS & TAXES	7 000	6 277
<b>IMPOTS &amp; TAXES VERSEMENTS ASSIMILES</b> <i>compte 63</i>	<b>180 000</b>	<b>169 453</b>
SALAIRES BRUTS PERSONNEL	1 450 000	1 408 507
CHARGES SOCIALES & DIVERS	685 000	649 647
MEDECINE DU TRAVAIL	5 000	4 314
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b> <i>compte 64</i>	<b>2 140 000</b>	<b>2 062 468</b>
PROGRAMME FORMATION BENEVOLE DU RESEAU <i>651401</i>	600 000	575 895
ACTIONS FCSF FORMATION & INGENIERIE		
ENGAGEMENTS A REALISER - FOSFORA		
DEVELOPPEMENT FEDERAL-Fonds Mutualisé <i>651500</i>	538 000	566 500
ENGAGEMENTS A REALISER - Fonds mutualisé		
CSX ITINERANTS INVESTISSEMENT & FONCTIONNEMENT		874 718
CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	75 000	178 343
<b>CHARGES GESTION COURANTE</b> <i>compte 65</i>	<b>1 213 000</b>	<b>2 195 456</b>
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	60 000	59 385
DOTATIONS AUX PROVISIONS	40 000	64 217
DOTATIONS AUX PROVISIONS CREANCES DOUTEUSES		89 127
<b>AMORTISSEMENTS &amp; DOTATIONS PROVISIONS</b> <i>compte 68</i>	<b>100 000</b>	<b>212 729</b>
ENGAGEMENTS A REALISER - FONDS DEDIES <i>compte 689</i>		247 628
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>5 464 000</b>	<b>7 939 558</b>
CHARGES FINANCIERES		0
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b> <i>compte 66</i>		<b>0</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES		0
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b> <i>compte 67</i>		<b>0</b>
IMPOTS SOCIETE A BUT NON LUCRATIF	3 000	27 232
<b>TOTAL CHARGES IMPOTS</b> <i>compte 69</i>	<b>3 000</b>	<b>27 232</b>
<b>TOTAL GENERAL DES CHARGES</b>	<b>5 467 000</b>	<b>7 966 790</b>

PRODUITS		PREV 2024	REALISE 2023
CESSION DOC			6 726
FOR SCE CIV - EUROPE - FAVE - CF - AF - RJ		368 000	98 166
FOR AFNR - MSE -DPA - INFLUENCE - IMPACT SOCIAL - CULTURE - OF			113 830
PART ASS.NUM - SCE CIVIQUES			25 275
PARTICIPATIONS MISSIONS - PRODUITS DEV MISSION FCSF			
PRODUITS FOSFORA (Admin et SIF)			
AUTRES PRODUITS		20 000	4 291
<b>PARTICIPATIONS &amp; SERVICES</b>	<b>compte 70</b>	<b>388 000</b>	<b>248 288</b>
DGCS / DIHAL		240 000	240 000
DGCS - CSI		150 000	
DGCS FONJEP		10 000	10 661
CAISSE NATIONALE D'ALLOCATION FAMILIALE		300 000	252 000
DJEPVA FONJEP		28 000	28 428
DJEPVA		70 000	70 000
ANCV		190 000	185 000
CNAV		75 000	90 000
ANCT		180 000	180 000
ANCT Appel à Projet		65 000	50 000
CCMSA		40 000	43 000
FONDS EUROPEEN (ERASMUS)		169 000	101 837
COMMISSION EUROPEENNE			0
FDVA		15 000	14 350
FONDATION DE France		55 000	100 000
AUTRE SUBVENT*- Cafs		420 000	427 692
AUTRE SUBVENT* (Ministère travail et Cpnef)		15 000	132 333
DGCS FONJEP GUYANE		7 000	7 107
DGOM		80 000	
MINISTERE DE LA CULTURE		40 000	55 000
MINISTERE DE LA CULTURE FONJEP		7 000	7 263
<b>SUBVENTIONS</b>	<b>compte 74</b>	<b>2 156 000</b>	<b>1 994 671</b>
<b>COTISATIONS :</b>			
F.C.S.F		1 330 000	1 263 366
FONDS MUTUALISE		538 000	566 500
F.O.S.FOR.A.		600 000	575 895
AUTRES PRODUITS CHANTIERS FCSF		124 000	978 186
FONDS MUTUALISE PART FCSF		208 000	191 154
FOSFORA PART FCSF		75 000	83 000
<b>CONTRIBUTIONS ASSOCIATIVES</b>	<b>compte 75</b>	<b>2 875 000</b>	<b>3 658 101</b>
<b>REPRISE PROVISIONS</b>	<b>compte 78</b>		<b>179 966</b>
<b>REPORT RESSOURCES (cnav-cnaf-csi-Fostering-Erasmus Cafs-Fdva-Culture)</b>	<b>compte 789</b>		<b>1 268 227</b>
<b>TRANSFERT DE CHARGES</b>	<b>compte 79</b>	<b>38 000</b>	<b>43 475</b>
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>5 457 000</b>	<b>7 392 727</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		10 000	114 469
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>compte 76</b>	<b>10 000</b>	<b>114 469</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>compte 77</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL DES PRODUITS</b>		<b>5 467 000</b>	<b>7 507 196</b>
<b>RESULTAT</b>			<b>-459 594</b>
<b>Réserve dédiée au Congrès 2021</b>			<b>400 000</b>
<b>Solde à affecter</b>			<b>-59 594</b>

## Proposition de résolutions soumises

### à l'Assemblée Générale de la FCSF des 7, 8 et 9 juin 2024 à Saint-Brieuc

#### Résolution n°1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier et du rapport du Commissaire aux Comptes par les Co-Trésoriers et le Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2023, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports. En conséquence, elle donne aux Membres du Conseil d'Administration quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour leur gestion antérieure au 1er janvier 2024.

#### Résolution n°2

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023, soit un déficit de - 459 593,51€ de la façon suivante :

- Reprise du report à nouveau antérieur créditeur à hauteur de 247 855,94 €,
- Reprise de la réserve pour projet associatif à hauteur de 400 000€,

**Soit un total à affecter de 188 262,43€**

Résultat de l'exercice	-	459 593,51 €
Report à nouveau antérieur créditeur		247 855,94 €
Réserve dédiée à reprendre		400 000,00 €
		<b>647 855,94 €</b>
<b>TOTAL A AFFECTER/REAFECTER</b>		<b>188 262,43 €</b>
Affectation réserve 10 %		11 446,89 €
Affectation en report à nouveau créditeur		176 815,54 €
<b>TOTAL AFFECTE</b>		<b>188 262,43 €</b>

Ce total affecté est réparti comme suit :

- A la réserve statutaire pour 11 446,89€ correspondant à 10% des revenus financiers de l'exercice, conformément à l'article 18 des statuts de la FCSF,
- Au compte report à nouveau pour 176 815,54€.

#### Résolution n°3

L'Assemblée Générale décide d'approuver le budget prévisionnel 2024 tel qu'il a été arrêté par le Conseil d'Administration du 6 avril 2024.

#### Résolution n°4

L'Assemblée générale décide de conserver les mêmes bases de calcul que l'année écoulée pour l'appel de la cotisation 2024 pour les adhérents, calculée sur les charges entre 0 et 430 000€ à 0,37% du budget de l'adhérent et 0,08% pour la partie du budget supérieur à 430 000 €.

- 53,846% de ce montant est affecté au fonctionnement FCSF,
- 24,324% de ce montant est la contribution au FO.S.FOR.A,
- 21,83% de ce montant est la contribution au Fonds Mutualisé.

## Annexe 1 -

### ZOOM sur l'économie du Congrès

Il n'a lieu que tous les dix ans et à ce titre mérite aussi toute sa place dans le rapport financier !

Nous parlons bien entendu du Congrès des centres sociaux qui a eu lieu en Mai 2023 à Lille, co-organisé avec le soutien de la Fédération des centres sociaux du Nord Pas de Calais. Nous présentons ici un budget réalisé simplifié du Congrès incluant l'ensemble des flux financiers avec la fédération du Nord Pas de Calais. Attention, il s'agit d'un budget réalisé de l'action et non d'un budget réalisé de gestion FCSF.

**Le volume financier global du congrès s'élève à 1 638 000€ soit un coût théorique de 381€/participant.**

Les principales charges du Congrès sont :

- La location du Grand Palais et l'ensemble des prestations liées (pauses, espace exposition, zénith, etc) pour 36% du budget,
- Les frais d'organisation, d'accueil représentent 7% du budget,
- Les frais de communication s'élèvent à 119 000€ (scénographie, web-TV, web-radios, etc),
- L'ensemble des propositions culturelles s'élèvent à 48 000€,
- Les hébergements des équipes, des prestataires et des partenaires ont coûté 50K€,
- La gestion des inscriptions confiée à un prestataire externe s'élève à 73K€,
- L'ensemble des repas organisé sur le Congrès représente un coût de 350 000€,
- Du côté des richesses humaines, nous précisons ici :
  - La dotation financière à la Fédération Nord Pas de Calais pour couvrir les temps salariés de l'équipe à hauteur de 118 000€,
  - La part de la masse salariale FCSF financée directement par le budget du Congrès pour 150K€, même si analytiquement les temps de travail sur l'évènement sont plus conséquents,
  - L'embauche d'un chargé de mission localement à hauteur de 40K€.

Il faut noter que tout au long de l'organisation du Congrès, un effort important a été consenti par les équipes bénévoles et professionnels afin de limiter les coûts : exercice réussi et admirablement bien au regard du parfait équilibre de l'évènement !



Du côté des ressources, le modèle économique du Congrès est d'abord un exercice réfléchi de longue date puisqu'il s'ancre sur une assise financière solide de 400K€ de réserves qui ont été constitués entre 2015 et 2020 et représentent un quart du budget global. La moitié des produits sont constitués par les frais de participation du réseau. Des subventions importantes ont été levés en 2023 sur le congrès, pour un total de 293K€, il s'agit localement de la Ville de Lille, de la CAF du Nord, du Département du Nord, de la Région Hauts de France et de la MSA Nord Pas de Calais. Qu'ils soient ici une nouvelle fois remerciés pour leur implication dans cet évènement !

Nationalement, ce sont 160K€ de subventions exceptionnelles levées, via la contribution de la CNAV pour 40K€, de la DGCS pour 30K€, de la CCMSA pour 8K€, et de plusieurs autres partenaires privés et publics (confère détails).

Enfin, le budget du congrès s'équilibre via une reprise sur la réserve FOSFORA à hauteur de 50 000€ dédiée aux enjeux de formation des administrateurs.trices et d'un recours exceptionnel au fonds mutualisé à 40K€ pour financer le poste local de coordination de l'évènement !

BUDGET REALISE DU CONGRES					
<i>Version simplifiée incluant les flux financiers avec la Fédération NPDC</i>					
CHARGES	€	%	PRODUITS	€	%
Location Grand Palais	585 000 €	36%	<b>Participations</b>	855 000 €	52%
Frais d'organisation	75 000 €	5%	<b>Subventions locales</b>	133 000 €	8%
Accueil	30 000 €	2%	*Ville de Lille		
Communication et capitalisation	119 000 €	7%	*CAF du Nord		
			*Département du Nord		
			*Région Hauts de France		
Culture	48 000 €	3%	*MSA Nord Pas de Calais	160 000 €	10%
Hébergement	50 000 €	3%	<b>Subventions nationales</b>		
Frais d'inscription	73 000 €	4%	*CNAV		
Repas	350 000 €	21%	*DGCS		
Appui NPDC	118 000 €	7%	*CCMSA		
Ressources humaines FCSF complémentaires <i>(hors temps RH financés par ailleurs)</i>	150 000 €	9%	*Min. Culture		
Chargé de mission local	40 000 €	2%	*MAIF	50 000 €	3%
			*Apogées		
			*Alga		
			*Ethic Etapes	400 000 €	24%
			*Crédit coopératif		
			*Erasmus +	40 000 €	2%
			*Harmonie Mutuelle ESS		
			<b>Quote-part FOSFORA</b>		
			<b>Reprise réserve*</b>		
			<b>Fond mut Congrès</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>1 638 000 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>1 638 000 €</b>	
				<small>*400 000€ étaient disponibles fin 2022 pour l'organisation du Congrès, dans le cadre d'une affectation sur les exercices 2015 à 2020</small>	
Soit un coût "théorique" par participant de :				381 €	





## La Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France

Fédération des centres Sociaux et Socioculturels de France [FCSF]

10 rue Montcalm - CS 11003

75869 PARIS cedex 17

<http://www.centres-sociaux.fr>

---

Tél. 01 53 09 96 16

---

Email : [fcsf@centres-sociaux.asso.fr](mailto:fcsf@centres-sociaux.asso.fr)

---